

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI: AFR 29/001/2008
20 novembre 2008

Guinée: Usage excessif de la force et tortures suite à des manifestations contre la vie chère

Au moins cinq personnes ont été tuées, une vingtaine au moins ont été blessées, et de nombreuses personnes ont été torturées en détention suite à la répression par les forces de sécurité de plusieurs manifestations en Guinée. Ces manifestations étaient organisées depuis le mois de septembre 2008, dans plusieurs villes de Guinée, afin de protester contre la hausse du coût de la vie et la pénurie de denrées de base.

Dans certains cas, les forces de l'ordre ont justifié l'utilisation de la force en soulignant que des manifestants avaient érigé des barricades, brûlé des pneus et saccagé des biens de particuliers. Cependant, dans un cas au moins, les forces de sécurité ont procédé à l'exécution extrajudiciaire d'un des responsables présumés de ces manifestations. A Korera, près de Boké à 300 km au nord de Conakry, Karamba Dramé, 31 ans, président de la jeunesse de Koréra a été abattu, le 31 octobre 2008, par des militaires portant des bérets rouges venus tout spécialement de Conakry, après avoir été identifié grâce à son téléphone portable. Un témoin a raconté à Amnesty International : « *L'un des militaires a composé le numéro de téléphone de Karamba Dramé. Quand son téléphone a sonné, un des militaires lui a tiré dessus, il a succombé à ses blessures et n'a pu être admis à l'hôpital.* »

Suite à cette manifestation du 31 octobre 2008, qui visait à réclamer l'approvisionnement en eau potable et la fourniture d'électricité dans cette région, au moins une dizaine de personnes ont été arrêtées et conduites au camp militaire de Boké où elles ont été torturées. L'une des victimes a raconté à Amnesty International : « *Les militaires nous ont enfermés dans une cellule où se trouvaient déjà une dizaine de personnes. Nos vêtements ont été enlevés et nous n'avions que nos slips, la cellule était très petite et on avait du mal à s'allonger au milieu des excréments et de l'urine. Une fois par jour, des militaires nous donnaient des coups à l'aide de lanières de caoutchouc sur le corps. Quand ils nous frappaient, ils nous demandaient de compter et quand on se trompait dans les chiffres, ils recommençaient à zéro, on recevait régulièrement cinquante coups par jour pendant toute la durée de la détention* ». L'un d'eux, Aboubakar Fofana, élève coranique, est tombé dans le coma à la suite de ces coups et il a été hospitalisé à Boké. Tous les manifestants ont été libérés sans inculpation quelques jours après que les parents de chaque détenu ont payé 500 000 francs guinéens (environ 80 euros).

Lors d'autres manifestations organisées, les 3 et 4 novembre 2008, dans le quartier de Bambeto, à Conakry, les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles sur des manifestants qui protestaient contre le prix trop élevé de l'essence et des transports. Trois personnes au moins ont été tuées y compris un lycéen, Tierno Boubacar Ba, touché d'une balle au cœur alors qu'il participait à une de ces manifestations. Les forces de l'ordre n'ont pas seulement cherché à disperser les manifestants mais elles ont également, dans certains cas, poursuivi certains d'entre eux dans des domiciles de particuliers.

Cet usage excessif et délibéré de la force constitue la réponse habituelle des autorités guinéennes chaque fois que leur pouvoir est contesté dans la rue. Amnesty International considère que les

forces de sécurité guinéennes ont violé les droits humains des victimes et agi en contradiction avec les normes internationales régissant l'action de ces forces et notamment les *Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois*. Le Principe 9 de ce texte adopté par les Nations Unies précise que « *les responsables de l'application des lois ne doivent pas faire usage d'armes à feu contre des personnes, sauf en cas de légitime défense ou pour défendre des tiers contre une menace imminente de mort ou de blessure grave* », et qu'ils « *ne recourront intentionnellement à l'usage meurtrier d'armes à feu que lorsque cela est absolument inévitable pour protéger des vies humaines* ».

Amnesty International appelle le président Conté à donner immédiatement et publiquement l'ordre à ses forces de sécurité de cesser tout usage excessif de la force contre des manifestants qui ne représentent pas de menace pour la vie de tiers. L'organisation demande également la constitution d'une enquête indépendante visant à faire la lumière sur ces événements et à traduire en justice les auteurs de ces actes.

Informations générales

Au cours de ces dernières années, les forces de sécurité guinéennes ont eu régulièrement recours à un usage excessif de la force lorsque des manifestations populaires demandaient des réformes politiques ou des améliorations de la vie économique. Ainsi en 2007, plus de 130 personnes ont été tuées et plus de 1 500, blessées, lors de la répression violente des manifestations le plus souvent pacifiques qui ont eu lieu dans le pays. En dépit de la création d'une commission d'enquête, à ce jour cet organe n'a pas encore commencé ses travaux et aucun responsable de ces actes n'a été sanctionné ou traduit en justice.

/FIN

Vous pouvez également contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, UK, on +44 20 7413 5566. Amnesty International, 1 Easton St., WC1X 0DW. web: <http://www.amnesty.org>